

30 mar 2018 -19:31

Appartient à [Conseil des ministres du 30 mars 2018](#)

Accès au Casier judiciaire central pour certaines directions du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale

Sur proposition du ministre de l'Emploi Kris Peeters, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à donner l'accès au Casier judiciaire central à certaines directions du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale.

Il s'agit des quatre directions suivantes :

- la direction générale Contrôle des lois sociales
- la direction générale Contrôle du bien-être au travail
- la direction des Amendes administratives
- la direction générale Relations collectives de travail, division de la Conciliation sociale

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 19 juillet 2001 relatif à l'accès de certaines administrations publiques au Casier judiciaire central

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Kris Peeters, Vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique